

 **Pôle-relais lagunes**
méditerranéennes 

Structures porteuses du Pôle-relais :



 Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



www.pole-lagunes.org

APPEL A PROJET

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2015
« Le patrimoine du XXI^è siècle, une histoire d'avenir »
En Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
Les 19 et 20 septembre 2015

« Les lagunes, un patrimoine d'avenir »

Date limite de réponse : 29 mai 2015

Avec le soutien technique ou financier :



Le thème de l'année des Journées Européennes du Patrimoine édition 2015 :

(D'après le communiqué du Ministère de la Culture et de la Communication)

Ce thème présentera au public le « processus de patrimonialisation » au fil de l'histoire dans lequel les créations les plus récentes constitueront le patrimoine des générations à venir.

La reconnaissance d'un patrimoine à venir

Observer pour mieux comprendre le patrimoine en cours de constitution, c'est le mettre à la portée de tous et en faciliter l'appropriation notamment les jeunes, qui en sont aujourd'hui les concepteurs, les constructeurs ou les usagers. C'est aussi poser les termes de ce qui fera le patrimoine de demain, quels objets, pour quelle reconnaissance, selon quels modes de protection et de valorisation ?

L'évolution des techniques, des matériaux, des modes de représentation

Au cours du siècle dernier, le regard porté sur le patrimoine a changé, extension du champ patrimonial incluant désormais le patrimoine le plus « contemporain » et le patrimoine immatériel, évolution des techniques de restauration, des modes de représentation etc. En évoquant cette page qui s'ouvre sur le XXI^e siècle, le thème permettra de poser les bases des innovations techniques et culturelles pour donner à voir et à comprendre le futur du patrimoine. Du relevé aquarelle à la photographie, de la maquette aux visites 3D, des nouveaux supports de médiation sont apparus et ont enrichi notre approche.

Le projet à l'échelle interrégionale et adapté aux sites lagunaires :

Pour la 7^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse, se mobilise à nouveau pour les Journées européennes du patrimoine.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se propose de coordonner et soutenir des manifestations sur la dimension de patrimoine d'avenir de nos sites lagunaires français de Méditerranée.

Le patrimoine naturel est, comme le patrimoine culturel et architectural, un bien commun à gérer et à léguer aux générations futures. Il résulte de l'évolution et des interactions entre l'homme et la nature.

A travers le souhait de « patrimonialiser » il s'agit de valoriser nos richesses historiques et culturelles mais aussi environnementales.

Ce thème fait écho à celui des Journées Mondiales des Zones Humides 2015 « Les zones humides pour notre avenir » et à l'heure où tous les regards se portent sur les effets attendus des changements globaux, il est une invitation à prendre de la hauteur par rapport à l'héritage, celui qu'on a eu et celui que l'on laisse. Il est l'occasion de mettre l'accent sur l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen ainsi que les savoir-faire et usages associés qui ont évolué et la gestion qui se dessine pour l'avenir. Il doit permettre de mettre en lumière certains enjeux cruciaux en matière de transmission.



Vue du ciel de l'abbaye de Maguelone © Thomas Gendre



Vue depuis la vigie de l'ancienne poudrière © Nathalie Barré



Vue de l'écomusée du Fortin sur l'étang de Biguglia © A Gauthier

L'objectif de cet appel à projet est de valoriser les espaces lagunaires en mettant en lumière le patrimoine d'avenir qu'elles représentent dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques géomorphologiques, scientifiques, environnementales mais également culturelles et artistiques.

Il s'agit donc à travers ces journées de valoriser le patrimoine que représentent les lagunes et leurs zones humides périphériques, leur histoire, leur évolution et la gestion que nous en faisons, comme trésor de l'avenir.

Cette 32e édition pourra ainsi s'articuler autour de quelques thématiques fortes, susceptibles d'embrasser l'ensemble des enjeux traversant ce thème porteur de questionnements et mobilisateur pour l'avenir :

- Former le regard, sensibiliser les esprits : le rôle de la protection des patrimoines naturels et culturels, et de ses acteurs
- Les techniques et les savoir-faire à l'honneur dans un avenir contraint notamment par les changements globaux
- Le paysage, mariage de tous les patrimoines de demain
- Comment conter notre patrimoine ?
- Quand la Nature reprend ses droits...

Nous invitons donc les organismes intervenants dans la gestion des lagunes et zones humides périphériques, les musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géographes, associations d'éducation à l'environnement et associations de sensibilisation au patrimoine culturel, à participer à cette manifestation :

**EN PROPOSANT SUR VOTRE SITE DES ACTIONS THEMATIQUES
SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE EN RELATION AVEC LES LAGUNES :**

- des **visites de sites ou de chantiers de fouilles archéologiques**
- des **sorties nature valorisant le patrimoine naturel et historique**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions**
- des **conférences**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)...
- des **dégustations de produits locaux**, emblèmes des milieux lagunaires

Pour que vos actions puissent être intégrées au programme qui sera édité par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et diffusé sous forme de dépliant (plusieurs exemplaires vous seront envoyés), ainsi que dans le programme national des Journées du Patrimoine et dans les programmes régionaux diffusés par les DRAC, **vous n'avez, cette année, qu'une seule inscription à faire par animation.**

La DRAC de votre région / la Collectivité territoriale Corse va vous envoyer¹ un format de fiche d'inscription à remplir, il vous suffira de leur répondre et le lien sera assuré automatiquement avec le Pôle lagunes.

Attention : l'adresse email avec laquelle vous répondez à votre DRAC doit impérativement être la même que celle sur laquelle vous aurez reçu les fiches d'inscription à remplir. C'est en effet ainsi qu'ils « reconnaîtront » les acteurs des lagunes et pourront extraire de leur base générale les éléments nécessaires à l'édition du programme spécial lagunes.

La date limite de réponse vous sera indiquée par votre DRAC.

Afin que votre animation puisse éventuellement bénéficier d'un appui financier du Pôle lagunes, la marche à suivre est décrite ci-dessous.

¹ Si toutefois vous souhaitez proposer des animations et que vous ne receviez pas ce mail de la part de votre DRAC dans les prochains jours, merci d'en informer Magali Boyce 04 67 58 43 34 pole.lagunes.lr@cenlr.org.

Marche à suivre pour demander un soutien financier

En parallèle de l'inscription en ligne de votre animation, votre éventuelle demande de soutien financier doit être envoyée par courriel accompagnée du titre de votre manifestation et du détail du budget : à Magali Boyce / CEN L-R: pole.lagunes.lr@cenlr.org. La date limite est le 29 mai 2015.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures de type collectivité. Selon le volume de propositions, le Pôle lagunes se réserve le droit de plafonner le financement à une animation par structure et un forfait de 200€ par ½ journée d'animation. Le financement de l'action se fera par le CEN L-R. Il est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Européennes du Patrimoine 2015 par le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle lagunes.

Le Pôle lagunes informera le candidat de la sélection ou non de son projet pour ce soutien financier en juin 2015. Si votre projet est accepté, un bon de commande vous sera alors envoyé (par le CEN L-R).

Suite à la manifestation, la prise en charge financière sera effective à condition que :

- votre manifestation ait eu lieu le week-end des 19 et 20 septembre 2015,
- la fiche-bilan ait été retournée au Pôle lagunes accompagnée d'images.

Le versement sera réalisé sur présentation d'une facture (modalités détaillées dans le bon de commande).

Critères de sélection des projets pour le soutien financier :

► Les animations proposées devront impérativement intégrer la **composante milieu naturel et se référer aux lagunes** pour répondre à l'appel à projet.

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées européennes du patrimoine 2015 intégré aux lagunes et concourant à valoriser le caractère de patrimoine d'avenir des espaces lagunaires :

Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes lagunaires, sur leurs évolutions naturelles et les actions humaines qui ont façonné leur visage ou qui ont eu un impact sur leur biodiversité et leurs usages. A retenir également ce que nous pouvons faire pour préserver et valoriser ces milieux et les traces de leur histoire (vestiges archéologiques...).

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs de l'histoire qui ont gravité autour de ce thème :

La priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat (scientifiques, élus, etc.) ou sous couvert des structures de gestion locale. Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.

3) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Cet appel à projets permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales ou encore artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers pédagogiques, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

Rappel :

L'objectif n'est pas de rémunérer certaines structures mais plutôt d'arriver à valoriser les lagunes méditerranéennes sous un angle alliant culture et nature auprès des élus et du grand public et de rassembler sur un même support de communication toutes les actions proposées. A noter : Il s'agit d'un appui financier du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, et non d'un financement en tant que tel, mis en œuvre dans la limite des moyens financiers disponibles et en fonction de la pertinence des animations proposées par rapport au thème de cette année et des critères de sélection énoncés ci-dessus.

Bilan :

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demanderons de vous engager à nous faire parvenir les éléments suivants sous forme numérique : un descriptif succinct des animations, le nombre de participants, des photos en précisant le lieu de prise de la photo, la légende éventuelle et le crédit photo, les visuels des outils éventuellement développés. Ces éléments seront attendus avant la mi-octobre 2015.

Contact :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Magali Boyce – Animatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en L-R
Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon
Tél. 04 67 58 43 34 / Courriel. pole.lagunes.lr@cenlr.org



LE POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

Le besoin de relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides est née en 2001 l'idée des Pôles relais « zones humides ». Aujourd'hui les cinq Pôle-Relais, regroupant les grands types de zones humides rencontrées en France (Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord ; Mares, Zones Humides Intérieures et Vallée alluviale ; Tourbières ; Lagunes méditerranéennes ; Mangroves et zones humides d'Outre-mer), ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socioprofessionnels). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Site web : <http://www.pole-lagunes.org>

